

Communiqué de presse

Le Groupe BPCE déploie un dispositif d'urgence et de proximité pour les clients des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne victimes de dégradations lors des récentes manifestations

Paris, le 19 octobre 2026

Face aux nombreuses dégradations survenues en France lors des récentes manifestations, le Groupe BPCE se mobilise pour répondre à l'urgence et accompagner les clients sinistrés, notamment les commerçants, artisans, entrepreneurs et collectivités. Un ensemble de mesures est déployé en matière d'assurance, de financement et de solutions de paiement, avec un accompagnement adapté à chaque situation.

Les conseillers Banque Populaire et Caisse d'Épargne, avec BPCE Assurances, sont pleinement mobilisés dans les territoires. Le dispositif prévoit des démarches d'assurance simplifiées ainsi que des solutions de financement et de paiement.

Des démarches d'assurance simplifiées pour les clients professionnels assurés par BPCE Assurances ayant subi des dommages

- **Prolongation du délai de déclaration de sinistre** jusqu'à 30 jours calendaires ;
Nos clients professionnels peuvent effectuer leur déclaration, par simple appel aux numéros suivants :
[Banque Populaire : 0980 986 986](tel:0980986986)
[Caisse d'Épargne : 0969 362 837](tel:0969362837)
- **Accélération du processus d'indemnisation** en étroite coordination avec les cabinets d'expertise afin d'organiser les visites d'expertise le plus rapidement possible ;
- **Facilitation du versement d'acomptes** pour faire face aux situations les plus difficiles ;
- **Protection des locaux :**
 - **Sécurisation des locaux endommagés**
 - **Et si nécessaire, prise en charge des frais de gardiennage** jusqu'à 72 heures.
- **Mise en œuvre d'une assistance psychologique**

Un dispositif individualisé pour les clients professionnels et commerçants ayant subi un dommage lors des événements

- **Mise en place d'un prêt express « reprise d'activité »** au taux de 2,5 % jusqu'à 30 000 € sur 3 à 5 ans sans frais de dossier ;
- **Mise en place d'un crédit-bail express** d'un montant allant jusqu'à 30 000 € bénéficiant d'un loyer privilégié sans marge pour le crédit bailleur et sans frais de dossier ;
- **Report des échéances de crédit ou des loyers de crédit-bail**, étudié en fonction de la situation de chaque client ;
- **Remplacement en urgence des TPE (terminaux de paiement) détruits et suspension personnalisée des abonnements monétiques.**

En fonction des situations régionales, les conseillers de proximité pourront adapter ce socle de mesures afin d'apporter des réponses au plus près des besoins de chaque client.

Nicolas Namias, président du directoire de BPCE, déclare : « *Après les violences et les dégradations inacceptables survenues dans de nombreuses villes en France, je veux exprimer tout mon soutien, au nom du Groupe BPCE, à celles et ceux qui en subissent aujourd'hui les conséquences.*

Je pense à nos clients, notamment les commerçants, artisans, entrepreneurs et collectivités dont l'activité a été touchée et l'outil de travail endommagé. Je pense à nos collaborateurs dont plusieurs retrouvent leur agence dégradée. Nos agences ne sont pas des symboles : elles sont des lieux de travail, d'accueil et de conseil, où nos équipes accompagnent chaque jour nos clients et leurs projets.

Derrière chaque agence, chaque commerce, chaque entreprise, chaque collectivité, il y a des femmes et des hommes qui s'engagent et font vivre nos territoires, notre économie et, au total, notre société.

Avec ces mesures d'urgence et de proximité, nous sommes à leurs côtés pour les aider à surmonter cette épreuve et à reprendre leur activité, en accompagnant chaque situation individuelle. Être présents, auprès de nos 35 millions de clients, pour les grands projets comme au quotidien, et plus encore dans les crises : c'est le sens de l'engagement du Groupe BPCE et du modèle coopératif des Banques Populaires et Caisses d'Épargne. »

À propos du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE est le deuxième acteur bancaire en France et le quatrième de la zone euro par les fonds propres. Groupe coopératif au service de l'économie réelle, il accompagne 35 millions de clients dans le monde grâce à l'engagement de ses 110 000 collaborateurs. En France, le Groupe BPCE s'appuie sur ses grands réseaux de proximité Banque Populaire et Caisse d'Epargne, profondément ancrés dans les territoires, et sur Palatine. Il y exerce tous les métiers de la banque et de l'assurance. En Europe, il accompagne ses clients avec novobanco, quatrième banque du Portugal, avec BPCE Equipment Solutions, leader européen du leasing de biens d'équipement, et avec Oney, acteur majeur du financement de la consommation dans le commerce. À l'international, il déploie ses expertises en banque de grande clientèle avec Natixis CIB et en gestion d'actifs avec Natixis IM. Le Groupe BPCE s'appuie sur la diversité de ses métiers pour proposer des solutions locales, accessibles à tous, et contribuer à un impact positif durable. Sa solidité financière est reconnue par quatre agences de notation : Standard & Poor's (A+, perspective stable), Fitch (A+, perspective stable), Moody's (A2, perspective stable) et R&I (A+, perspective stable).

Contact presse Groupe BPCE

Christophe Gilbert : + 33 (0)6 73 76 38 98
christophe.gilbert@bpce.fr